



le 6 décembre 2021

RENAULT LE MANS

Projet d'accord pluriannuel 2022-2024 « La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! »

Après 7 réunions de discussions, demain mardi 7 décembre 2021 aura lieu la relecture de l'accord pluriannuel 2022-2024. A cette occasion, tous les syndicats CGT des sites RENAULT en France ont décidé d'appeler les salariés à exprimer leur opposition à un nouvel accord de recul social.

Beaucoup de salariés RENAULT sont pour l'instant restés silencieux face aux reculs promis par la Direction générale avec ce nouvel accord. Pourtant demain si cet accord est mis en œuvre, des salariés viendront voir la CGT en lui demandant :

« **La direction a-t-elle le droit de faire ça ?!** »

Légitimement, les élus et mandatés CGT pourront répondre à chaque

salarié-e :

« **Mais que faisais-tu toi alors que nous appelions l'ensemble des salariés à combattre les dispositions régressives de ce nouvel accord ?** »

L'adage est bien connu « **qui ne dit mot consent !** ».

Aujourd'hui et avant la signature de cet accord, la question est posée à chacun d'entre-nous.

Consentez-vous à :

- L'abandon de la franchise pour tous les salariés ?
- la suppression de la pause de 20 minutes / jour rémunérée pour les futures embauchés et intérimaires ? (Ce qui reviendra pour eux à travailler gratuitement une journée par mois).
- Aux samedis obligatoires travaillés et à l'heure de débord obligatoire par jour en équipe du soir quand la direction le jugera nécessaire ?
- Voir les heures supplémentaires être rémunérées demain à 125% contre 150% aujourd'hui ?
- Voir les compteurs CTC et CTI être modifiés au bon vouloir de la direction et selon ses besoins ?
- Voir les effectifs ingénierie encore diminuer sur notre établissement ?
- A ce que la Dispense d'Activité se fasse une nouvelle fois sans remplacer 1 pour 1 les départs par de nouvelles embauches ?



Si les salariés laissent passer sans broncher les reculs imposés par la direction, autant dire que celle-ci continuera sur la même lancée pour les sujets à venir. Et des sujets, il y en a !

Dès début 2022, il est prévu chez RENAULT de négocier les augmentations générales de salaire, la reconnaissance collective, l'intéressement groupe, la protection sociale, les qualifications et classifications (en lien avec la convention collective métallurgie).

**Quel signal envoyons-nous à la direction ?
Stop au moins disant ou encore ?**



Mardi 7 décembre 2021

avec nos collègues des autres sites

RENAULT en France

exprimons-nous !

Au Mans, la CGT RENAULT LE MANS appelle l'ensemble des salariés Renault et intérimaires (de l'usine et du CTC) à débrayer 59 minutes minimum à partir de :

- 10 h pour l'équipe du matin**
- 15 h pour l'équipe de l'après-midi**
- 10 h ou 15 h pour l'horaire normal**
- 22 h pour l'équipe de nuit (dans la nuit du 7 au 8 décembre)**

Rassemblement pour tous les horaires sous la casquette du self

Soyons nombreux

**L'avenir de nos droits chez RENAULT
dépend de nous !**